

CONDITIONS GENERALES DE VENTE du Camping de la Pélonie en date du 1 novembre 2021

Coordonnées du Prestataire :

- CAMPING DE LA PELONIE - SARL DE LA BOURGIE immatriculé au RCS de Périgueux sous le numéro :481622256
- Domiciliation : 1750 Route de la Pélonie, Lieu-dit Saint Antoine d'Auberoche, 24330 Bassillac et Auberoche
- Tél :0553075578, Mail : info@campinglapelonie.fr, site internet : www.lapelonie.fr

DEFINITIONS

COMMANDE ou **RESERVATION** ou **LOCATION** : Achat des Services.

SERVICES : location saisonnière d'hébergement ou d'emplacement nu « tourisme ».

HEBERGEMENT : Tente, caravane, résidence mobile de loisirs.

CLIENT : Toute personne réservant un séjour, le Client reconnaît avoir la majorité légale et de ne pas faire l'objet d'une mesure de protection, ou à défaut d'en avoir l'autorisation de la part de son tuteur ou de son curateur s'il est incapable.

PRÉAMBULE

Les présentes conditions régissent les relations contractuelles relatives à la vente de séjours individuels entre le Prestataire et ses Clients. Elles règlent toutes les étapes nécessaires à la passation de la réservation et du paiement des séjours, et règlent tout leur suivi entre les parties contractantes.

ARTICLE 1 - CHAMP D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent, sans restriction ni réserve, à toute location d'hébergement ou d'emplacement nu sur le terrain de camping de la Pélonie, exploité par M. et Mme MOTTIER, aux Clients professionnels et non professionnels (« Les Clients » ou « le Client »), sur son site Internet www.lapelonie.com ou par téléphone, courrier postal ou électronique (courriels), ou dans un lieu où le Prestataire commercialise les Services.

Les caractéristiques principales des Services sont présentées sur le site internet www.lapelonie.com ou sur support écrit - papier ou électronique - en cas de réservation par un moyen autre qu'une commande à distance.

Le Client est tenu d'en prendre connaissance avant toute passation de commande. Le choix et l'achat d'un Service est de la seule responsabilité du Client.

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions du Prestataire, et notamment celles applicables pour d'autres circuits de commercialisation des Services.

Ces Conditions Générales de Vente sont accessibles à tout moment sur le site Internet et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contractuel. La version applicable au Client est celle en vigueur sur le site internet ou communiquée par le Prestataire à la date de passation de la Commande par le Client.

Sauf preuve contraire, les données enregistrées dans le système informatique du Prestataire constituent la preuve de l'ensemble des transactions conclues avec le Client.

Dans les conditions définies par la loi Informatique et libertés et le règlement européen sur la protection des données, le Client dispose, à tout moment, d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition si le traitement n'est pas indispensable à l'exécution de la commande et du séjour ainsi que de leurs suites, à l'ensemble de ses données personnelles en écrivant, par courrier et en justifiant de son identité, à : Camping de la Pélonie, 1750 route de la Pélonie, Lieu-dit Saint Antoine d'Auberoche, 24330 Bassillac et Auberoche ou par courrier électronique ou courriel à : info@campinglapelonie.com

Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Ventes et les avoir acceptées soit en cochant la case prévue à cet effet avant la mise en œuvre de la procédure de Commande en ligne, ainsi que des conditions générales d'utilisation du site internet www.lapelonie.fr, soit, en cas de réservation hors Internet, par tout autre moyen approprié.

ARTICLE 2 - PRESTATIONS

2.1. Séjour en emplacement nu

Le camping de la Pélonie met à la disposition du client un emplacement nu, pouvant accueillir jusqu'à 6 personnes, pour sa tente, sa caravane ou son camping-car. Le prix de l'emplacement est forfaitaire par nuit d'occupation.

Le forfait de base comprend une installation, avec 1 ou 2 personnes et un véhicule. Les personnes supplémentaires (adultes ou enfants) ou éléments supplémentaires optionnels présents sur l'emplacement (électricité, deuxième véhicule, animal, etc.) font l'objet d'un coût journalier additionnel.

Le forfait de base donne accès librement aux infrastructures sanitaires, d'accueil, aux piscines (aux dates et heures d'ouverture), aux aires de jeux et aux activités proposées gratuites ou payantes.

Pour des raisons de sécurité, le nombre de personnes arrivant en séjour ne pourra excéder la capacité de 6 personnes sur l'emplacement de camping. Le camping se réserve le droit de refuser l'accès à l'emplacement à toute personne au-delà de la capacité prévue.

Les emplacements sont disponibles à partir de 14h le jour de l'arrivée et doivent être libérés avant 12h le jour du départ.

2.2. Séjour en hébergement locatif

Le descriptif, les durées minimales de location et les tarifs varient selon les saisons ; ils sont consultables sur le site web www.lapelonie.com en renseignant ses dates de séjour souhaitées.

Le prix de la location d'un hébergement comprend la location de l'hébergement, en fonction du nombre de personnes (selon capacité), un véhicule, l'accès aux services de l'accueil, aux piscines (aux dates et heures d'ouverture), aux aires de jeux, aux autres équipements et aux activités proposées (gratuites ou payantes).

Les options (animaux, un second véhicule, le forfait ménage) font l'objet d'un coût additionnel.

Pour des raisons de sécurité, le nombre de personnes arrivant en séjour ne pourra excéder la capacité de l'hébergement. Le camping se réserve le droit de refuser l'accès au logement à toute personne au-delà de la capacité prévue.

Le locatif, entièrement équipé, devra être remis en état de propreté lors du départ. Les locatifs sont non-fumeur.

Les locatifs sont disponibles à partir de 15h le jour de l'arrivée et doivent être libérés avant 10h le jour du départ.

ARTICLE 3 – RESERVATIONS

3.1. CONDITIONS DE RESERVATIONS

Le client a la possibilité de faire sa réservation en ligne, sur le site web du camping, par téléphone, ou par courrier. Il sélectionne ou renseigne sur tout document adressé par le Prestataire les services qu'il désire commander.

Toute réservation doit être accompagnée d'un versement incluant :

- des arrhes : déterminés en fonction du type de séjour choisi par le client compris entre 25% et 100% du montant total du séjour.
- et des éventuels frais de l'option annulation « option sérénité »

Il appartient au Client de vérifier l'exactitude de la Commande et de signaler immédiatement au Prestataire toute erreur.

La Commande ne sera considérée comme définitive qu'après l'envoi au Client de la confirmation de l'acceptation de la Commande par le Prestataire, par courrier électronique et seulement après l'encaissement des arrhes et des éventuels frais de souscription à l'option annulation par le Prestataire.

Toute Commande passée sur le site internet www.lapelonie.com constitue la formation d'un contrat conclu à distance entre le Client et le Prestataire.

Le nombre d'occupant ne doit pas excéder celui précisé dans le type d'hébergement ou d'emplacement nu loué, sous peine de se voir refuser l'accès à l'hébergement réservé.

Toutes modifications de l'identité des personnes initialement prévus dans le contrat devra être signalée avant votre arrivée. Le Prestataire se réserve le droit de refuser l'accueil des personnes non renseignées.

Le fait de réserver votre séjour implique l'acceptation pleine et entière des conditions générales de réservation comme du règlement intérieur du camping de la Pélonie.

3.2. CESSION ET SOUS LOCATION

Toute réservation est NOMINATIVE et ne peut, en aucun cas, être cédée.

3.3. DROIT DE RETRACTATION

Les activités liées à l'organisation et à la vente de séjours « prestation d'hébergement » à une date déterminée ou à une période spécifiée ne sont pas soumises au délai de rétractation applicable à la vente à distance et hors établissement, conformément aux dispositions de l'article L221-28 du Code de la consommation.

ARTICLE 4 - TARIFS

Les Services proposés par le Prestataire sont fournis aux tarifs en vigueur sur le site internet www.lapelonie.com, ou sur tout support d'information du Prestataire, lors de la passation de la commande par le Client.

Les prix sont exprimés en Euros, HT et TTC. Toute modification du taux de TVA pourra être répercutée sur le prix du séjour.

Les tarifs tiennent compte d'éventuelles réductions qui seraient consenties par le Prestataire sur le site internet www.lapelonie.com, ou sur tout support d'information ou de communication.

Ces tarifs sont fermes et non révisables pendant leur période de validité, telle qu'indiquée sur le site internet www.lapelonie.com, dans le courriel ou dans la proposition écrite adressée au Client. Au-delà de cette période de validité, l'offre est caduque et le Prestataire n'est plus tenu par les prix.

4.1. PROMOTIONS

Les offres promotionnelles sont soumises aux conditions de disponibilité. Elles ne sont pas cumulables entre elles et ne sont pas rétroactives. Aucun remboursement ne pourra être envisagé

4.2. EVOLUTION DES TARIFS

Les tarifs pratiqués par le prestataire sont dynamiques. Ils peuvent évoluer au fur et à mesure de la saison. Le Prestataire ne pourra en aucun cas être tenu responsable d'une différence de prix entre 2 séjours réservés à la même période. Les prix sont exprimés en Euros, HT et TTC. Toute modification du taux de TVA pourra être répercutée sur le prix du séjour.

4.3. TAXE DE SÉJOUR

La taxe de séjour, collectée pour le compte de la communauté d'agglomération, n'est pas incluse dans les tarifs. Son montant est déterminé par personne de 18 ans et plus et par jour. Elle est à acquitter lors du paiement du Service et figure distinctement sur la facture, son taux peut être modifié en cours d'année.

ARTICLE 5 - CONDITIONS DE PAIEMENT

5.1. ARRHES

Les sommes versées d'avance sont des ARRHES. Elles constituent un à-valoir sur le prix total dû par le Client.

Il est demandé pour les mobil-homes et les emplacements nus 25% du montant total du séjour. Cette avance devra être réglée lors de la passation de la commande par le client. Cette avance sera déduite du montant total de la commande. En cas d'opération spéciale la totalité du paiement peut être requise, soit 100%.

Il est rappelé que le droit de rétractation n'est pas applicable aux prestations d'hébergement « **ARTICLE 3.3.** Des CG de vente du camping la Pélonie »

En conséquence, toute annulation émanant du client après réservation entrainera un remboursement comme suit :

- Jusqu'à 45 jours avant l'arrivée votre séjour peut être annulé sans frais et les sommes engagées seront à 100% remboursées
- Entre 30 et 45 jours avant l'arrivée, 50% des sommes engagées seront remboursées
- Si l'annulation se fait à moins de 30 jours avant la date d'arrivée, ou si le client ne se présente pas, les sommes engagées seront conservées par le camping

5.2. PAIEMENTS

Les paiements effectués par le Client ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif des sommes dues par le Prestataire. Le retard de paiement entraînera l'exigibilité immédiate de l'intégralité des sommes dues par le Client, sans préjudice de toute autre action que le Prestataire serait en droit d'intenter, à ce titre, à l'encontre du Client.

5.2.1. MODES DE PAIEMENT

Les modes de paiement acceptés sont les suivants : Par carte bancaire (Carte Bleue, Visa, Eurocard/Mastercard), par chèques vacances (à envoyer au camping en lettre suivie dans une enveloppe renforcée), par virement bancaire, en espèces en euros uniquement, et par chèque en euros jusqu'à 30 jours avant l'arrivée à envoyer au camping.

Le Client dispose également d'un accès libre sur le site web : www.lapelonie.com en se connectant à son espace personnel « mon compte », dans lequel il retrouvera également le suivi de sa commande.

Les chèques ne sont pas acceptés sur le site du camping de la Pélonie.

5.3. SOLDE DU SEJOUR

Le solde du séjour en mobil home devra être intégralement réglé 30 jours avant la date d'arrivée sous peine d'annulation de cette location.

Le solde du séjour en emplacement nu devra être intégralement réglé le jour de l'arrivée suivant les dates de réservations mentionnées au contrat. Si vous souhaitez prolonger votre séjour, les jours supplémentaires seront réglés au terme du jour initialement prévu.

5.4. NON-RESPECT DES CONDITIONS DE PAIEMENT

En outre, le Prestataire se réserve le droit, en cas de non-respect des conditions de paiement figurant ci-dessus, de suspendre ou d'annuler la fourniture des Services commandés par le Client et/ou de suspendre l'exécution de ses obligations après mise en demeure restée sans effet. Les sommes précédemment versées resteront acquises par le prestataire.

ARTICLE 6 - FOURNITURE DES PRESTATIONS

6.1. MISE A DISPOSITION ET UTILISATION DES PRESTATIONS

Les arrivées en emplacement camping sont possibles tous les jours de la semaine. L'emplacement ne pourra être occupé à partir de 14.00 heures le jour de l'arrivée et devra être libéré pour 12.00 heures le jour du départ. Toute libération de l'emplacement après 12h entraîne la facturation d'une nuit supplémentaire.

Durant les mois de juillet et août les locations se font par semaine entière et du samedi au samedi. En basse saison la location est possible tous les jours de la semaine avec un minimum de 2 nuits. Le mobil-home réservé est à disposition du client à partir de 15.00 le jour de l'arrivée et devra être libéré avant 10.00 heures le jour du départ.

Les hébergements et emplacements sont prévus pour un nombre déterminé d'occupants à la location et ne sauraient en aucun cas être occupés par un nombre supérieur de personnes.

Les hébergements et emplacements seront rendus dans le même état de propreté qu'à la livraison. A défaut, le locataire devra acquitter une somme forfaitaire de **80 €** pour le nettoyage. Toute dégradation de l'hébergement ou de ses accessoires donnera lieu à remises en état immédiate aux frais du locataire. L'état inventaire de fin de location doit être rigoureusement identique à celui du début de location.

6.2. DÉPÔT DE GARANTIE

Pour les locations d'hébergement, un dépôt de garantie de 280 € est exigée du Client le jour de la remise des clés et lui est rendue le jour de fin de location sous déduction éventuelle des frais de remise en état. Le dépôt de garantie se décompose comme suit : 200 € garantissant la perte, la casse, la dégradation du matériel et 80€ pour le ménage.

Un forfait ménage de 80€ pourra vous être facturé si le ménage n'a pas été correctement effectué. Pour tout départ nocturne, hors des heures d'ouverture de la réception le forfait ménage est obligatoire.

Pour les emplacements : 20€ pour le badge barrière. Et 10€ si prêt d'une rallonge ou d'adaptateur européen. Le retour du matériel doit se faire durant les heures d'ouverture de la réception

Réception ouverte de 8h30 à 19h30.

Cette caution ne constitue pas une limite de responsabilité.

ARTICLE 7 - RETARD, INTERRUPTION OU ANNULATION DE SEJOUR

Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'une arrivée retardée ou d'un départ anticipé, ou d'une modification du nombre de personnes (que ce soit pour la totalité ou une partie du séjour).

7.1. RETARD

En cas de retard le client se doit d'en informer le Prestataire.

Un hébergement ou un emplacement réservé sera conservé pendant 24h par le prestataire. Passé ce délai le camping en disposera à sa convenance, le camping se donne le droit de relouer l'hébergement ou l'emplacement sans devoir aucun remboursement ou indemnité.

7.2. MODIFICATION

En cas de modification des dates ou du nombre de personnes, le Prestataire s'efforcera d'accepter autant que possible les demandes de modification dans la limite des disponibilités et selon les conditions suivantes :

- Jusqu'à 45 jours avant votre arrivée, votre séjour peut être modifié gratuitement, s'il a lieu dans l'année en cours.
- A partir de 44 jours avant votre arrivée, le séjour n'est plus modifiable.

Un supplément de prix pourra être demandé au client en cas d'augmentation tarifaire entre l'ancien et le nouveau séjour.

Toute demande de diminution de la durée du séjour ou du nombre de personne sera considérée par le Prestataire comme une annulation partielle dont les conséquences sont régies par **L'ARTICLE 7.4. – ANNULATION**. Il ne sera procédé à aucun remboursement de la différence.

7.2.1. MODIFICATION DU FAIT DU PRESTATAIRE

Dans le cas où le Prestataire serait dans l'obligation de modifier les prestations initialement prévues au séjour, le camping mettra tout en œuvre pour fournir des prestations similaires. Le client pourra soit accepter la modification soit résilier le contrat et obtenir le remboursement des sommes versées, selon les conditions visées à l'article L214-1 du code de la consommation.

7.3. INTERRUPTION

Un départ prématuré ne pourra donner lieu à un quelconque remboursement de la part du Prestataire.

7.4. ANNULATION

En cas d'annulation de la Réservation par le Client après son acceptation par le Prestataire de Location réservée, pour quelque raison que ce soit hormis la force majeure, l'acompte versé à la Réservation,

« Tel que défini à **L'ARTICLE 5 - CONDITIONS DE PAIEMENT** des présentes Conditions Générales de Vente »,

Sera de plein droit acquis au Prestataire, à titre d'indemnité, selon les conditions suivantes :

Toute annulation émanant du client après réservation entrainera un remboursement comme suit :

- Jusqu'à 45 jours avant l'arrivée votre séjour peut être annulé sans frais et les sommes engagées seront à 100% remboursées
- Entre 30 et 45 jours avant l'arrivée, 50% des sommes engagées seront remboursées
- Si l'annulation se fait à moins de 30 jours avant la date d'arrivée, ou si le client ne se présente pas, les sommes engagées seront conservées par le camping

7.4.1. L'OPTION SERENITE

L'option sérénité est une option contractuelle, facultative mais recommandée.

Elle vous garantit une meilleure flexibilité en cas de modification et d'annulation de votre réservation.

Elle ne peut être souscrite qu'au moment de la réservation. Et doit être réglée intégralement en complément des arrhes de réservation.

Cette option ne se substitue pas aux autres conditions générales de vente qu'elle vient juste compléter en cas de modification ou d'annulation.

Seules les personnes dont les noms prénoms figurent sur la demande de réservation sont assurés.

Toute modification ou annulation doit être effectuée par écrit et adressée au camping par courrier électronique.

L'acceptation de la mise en œuvre de l'option sérénité dépend de la date de réception du courrier électronique par le camping de la Pélonie.

- Si vous avez souscrit à L'OPTION SERENITE, aucun justificatif n'est à fournir.
- La cotisation est de 3€ par nuit et par jour réservé pour un emplacement camping nu
- La cotisation est de 6€ par nuit et par jour réservé pour un mobil home.
- La cotisation sérénité doit être réglée en complément des arrhes lors de la réservation.
- Cette cotisation est non remboursable en cas de modification ou d'annulation de réservation.

a. Conditions de modification des dates de votre séjour du fait du client avec l'option sérénité

- Jusqu'à 14 jours avant l'arrivée votre séjour peut être modifié gratuitement s'il a lieu dans les 12 prochains mois.
- A partir de 13 jours avant l'arrivée le séjour n'est plus modifiable.

Toute différence tarifaire entre l'ancien et le nouveau séjour sera à la charge du client.

Si le nouveau séjour s'avérait moins cher que l'ancien, il ne sera procédé à aucun remboursement de la différence.

b. Conditions d'annulation de votre séjour du fait du client avec l'option sérénité

- Jusqu'à 30 jours avant l'arrivée votre séjour peut être annulé. Les sommes engagées seront remboursées déduction faite de la cotisation sérénité. « Seul les arrhes sont remboursées »
- A partir de 29 jours et jusqu'à 14 jours avant l'arrivée, le séjour peut être annulé moyennant des frais fixes d'annulation de 70€, la cotisation sérénité sera également conservée par le prestataire.
- A partir de 13 jours avant l'arrivée, aucun remboursement ne pourra être effectué

Le camping de la Pélonie s'engage à rembourser le client dans un délais de 30 jours maximum à partir de la réception du courrier électronique d'annulation.

7.5. ANNULATION EN CAS DE PANDEMIE « COVID-19 »

7.5.1. En cas de fermeture totale ou partielle de l'établissement pendant les dates du séjour réservé (à laquelle est assimilée à une mesure d'interdiction totale ou partielle d'accueil du public, dans la mesure où le Client est concerné directement par l'application de cette mesure) décidée par les pouvoirs publics, et qui n'est pas imputable au Prestataire, les sommes versées d'avance par le Client au titre de la réservation du séjour feront l'objet :

- D'un remboursement dans un délai de **15 jours**

Le Prestataire ne saurait toutefois être tenu à un dédommagement complémentaire au-delà de ce remboursement des sommes déjà versées au titre de la réservation du séjour.

7.5.2. Par dérogation aux dispositions de l'**article 7.4 ANNULATION**, toute annulation du séjour dûment justifiée par le fait que le Client serait atteint par la COVID 19 (infection) ou autre infection considérée comme relevant d'une pandémie, ou serait identifié comme cas contact, et que cette situation remettrait en cause sa participation au séjour aux dates prévues donnera lieu :

- À la délivrance d'un avoir valable 12 mois non remboursable

Dans tous les cas, le Client devra impérativement justifier de l'événement le rendant éligible à ce droit à annulation.

7.5.3. Par dérogation aux dispositions de l'**article 7.4 ANNULATION**, dans l'hypothèse où le Client serait contraint d'annuler intégralement le séjour en raison de mesures gouvernementales ne permettant pas aux participants de se déplacer (confinement général ou local, interdiction ou limitation de déplacement, fermeture des frontières), alors même que le terrain de camping est en mesure d'exécuter son obligation et d'accueillir les Clients :

- Le Prestataire émettra un avoir correspondant aux sommes versées par le Client. Cet avoir, non remboursable, sera valable 12 mois.

ARTICLE 8 - OBLIGATIONS DU CLIENT

8.1. ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE - PERTE ET VOL

Le camping décline toute responsabilité en cas de dégâts dus aux chutes de branches, tempêtes ou vol. Le camping ne serait être responsable des suites d'événements extérieurs, qui auraient pour conséquences de réduire voire d'annuler votre séjour.

Le Client hébergé sur un emplacement ou dans un hébergement doit obligatoirement être assuré en responsabilité civile. Une attestation d'assurance pourra être demandée au Client avant le début de la prestation.

8.2. LES VISITEURS

Les visiteurs sont autorisés sous la responsabilité de leur hôte. Ils doivent impérativement se présenter à la réception. L'accès aux piscines leur est interdit.

8.3. ANIMAUX

Les animaux domestiques sont acceptés, sous certaines conditions.

Ils doivent être obligatoirement déclaré à votre arrivée au camping. Ils restent sous la responsabilité de leurs maîtres et sont admis moyennant les forfaits disponibles auprès du Prestataire et payable au moment de la réservation.

Ils doivent être tenu en laisse même sur leur emplacement, tatoués et vaccinés. Le carnet de vaccination est obligatoire et doit être à jour. Ils ne doivent en aucun cas rester seul au camping.

8.4. RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Un règlement intérieur est affiché à l'entrée de l'établissement et à l'accueil. Le Client est tenu d'en prendre connaissance et de le respecter. Il est disponible sur simple demande.

Le règlement intérieur vient compléter l'**ARTICLE 8 - Obligations du client** sur le camping de la Pélonie

ARTICLE 9 - OBLIGATIONS DU PRESTATAIRE - GARANTIE

Le Prestataire garantit le Client, conformément aux dispositions légales et sans paiement complémentaire, contre tout défaut de conformité ou vice caché, provenant d'un défaut de conception ou de réalisation des Services commandés.

Afin de faire valoir ses droits, le Client devra informer le Prestataire, par écrit, de l'existence des vices ou défauts de conformité dans un délai maximum de 7 jours à compter de la fourniture des Services.

Le Prestataire remboursera ou rectifiera ou fera rectifier (dans la mesure du possible) les services jugés défectueux dans les meilleurs délais et au plus tard dans les 15 jours suivant la constatation, par le Prestataire, du défaut ou du vice. Le remboursement s'effectuera par crédit sur le compte bancaire du Client ou par chèque bancaire adressé au Client.

La garantie du Prestataire est limitée au remboursement des Services effectivement payés par le Client. Le Prestataire ne pourra être considéré comme responsable ni défaillant pour tout retard ou inexécution consécutif à la survenance d'un cas de force majeure habituellement reconnu par la jurisprudence française.

Les Services fournis par l'intermédiaire du site Internet www.lapelonie.com du Prestataire sont conformes à la réglementation en vigueur en France.

ARTICLE 10 - DROIT DE RETRACTATION

Les activités liées à l'organisation et à la vente de séjours ou d'excursions à une date déterminée ou à une période spécifiée ne sont pas soumises au délai de rétractation applicable à la vente à distance et hors établissement, conformément aux dispositions de l'article L221-28 du Code de la consommation.

ARTICLE 11 - PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Le Prestataire, rédacteur des présentes, met en œuvre des traitements de données à caractère personnel qui ont pour base juridique :

- Soit l'intérêt légitime poursuivi par le Prestataire lorsqu' il elle poursuit les finalités suivantes :

- la prospection
- la gestion de la relation avec ses clients et prospects,
- l'organisation, l'inscription et l'invitation à des événements du Prestataire,
- le traitement, l'exécution, la prospection, la production, la gestion, le suivi des demandes et des dossiers des clients,
- la rédaction d'actes pour le compte de ses clients.

- Soit le respect d'obligations légales et réglementaires lorsqu'il met en œuvre un traitement ayant pour finalité :

- la prévention du blanchiment et du financement du terrorisme et la lutte contre la corruption,
- la facturation,
- la comptabilité.

Le Prestataire ne conserve les données que pour la durée nécessaire aux opérations pour lesquelles elles ont été collectées ainsi que dans le respect de la réglementation en vigueur.

A cet égard, les données des clients sont conservées pendant la durée des relations contractuelles augmentée de 3 ans à des fins d'animation et prospection, sans préjudice des obligations de conservation ou des délais de prescription.

En matière de prévention du blanchiment et du financement du terrorisme, les données sont conservées 5 ans après la fin des relations avec Le Prestataire. En matière de comptabilité, elles sont conservées 10 ans à compter de la clôture de l'exercice comptable.

Les données des prospects sont conservées pendant une durée de 3 ans si aucune participation ou inscription aux événements du Prestataire n'a eu lieu.

Les données traitées sont destinées aux personnes habilitées du Prestataire.

Dans les conditions définies par la loi Informatique et libertés et le règlement européen sur la protection des données, les personnes physiques disposent d'un droit d'accès aux données les concernant, de rectification, d'interrogation, de limitation, de portabilité, d'effacement.

Les personnes concernées par les traitements mis en œuvre disposent également d'un droit de s'opposer à tout moment, pour des raisons tenant à leur situation particulière, à un traitement des données à caractère personnel ayant comme base juridique l'intérêt légitime du Prestataire, ainsi que d'un droit d'opposition à la prospection commerciale.

Elles disposent également du droit de définir des directives générales et particulières définissant la manière dont elles entendent que soient exercés, après leur décès, les droits mentionnés ci-dessus

- par courrier électronique à l'adresse suivante : info@campinglapelonie.com
- ou par courrier postal à l'adresse suivante : SARL DE LA BOURGIE – 1750 Route de la Pélonie – 24330 Saint Antoine d'Auberoche

Les personnes concernées disposent du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

ARTICLE 12 - PROPRIETE INTELLECTUELLE

Le contenu du site internet www.lapelonie.com est la propriété du Prestataire et de ses partenaires et est protégé par les lois françaises et internationales relatives à la propriété intellectuelle.

Toute reproduction, diffusion, utilisation totale ou partielle de ce contenu est strictement interdite et est susceptible de constituer un délit de contrefaçon.

En outre, le Prestataire reste propriétaire de tous les droits de propriété intellectuelle sur les photographies, présentations, études, dessins, modèles, prototypes, etc., réalisés (même à la demande du Client) en vue de la fourniture des Services au Client. Le Client s'interdit donc toute reproduction ou exploitation desdites études, dessins, modèles et prototypes, etc., sans l'autorisation expresse, écrite et préalable du Prestataire qui peut la conditionner à une contrepartie financière.

Il en va de même des noms, logos ou plus largement toute représentation graphique ou texte appartenant au Prestataire ou utilisé et diffusé par lui.

ARTICLE 13 - DROIT APPLICABLE - LANGUE

Les présentes Conditions Générales de Vente et les opérations qui en découlent sont régies et soumises au droit français.

Les présentes Conditions Générales de Vente sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

ARTICLE 14 – LITIGES

Tous les litiges auxquels les opérations d'achat et de vente conclues en application des présentes conditions générales de vente pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résiliation, leurs conséquences et leurs suites et qui n'auraient pu être résolues entre le Prestataire et le Client seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.

Le Client est informé qu'il peut en tout état de cause recourir, en cas de contestation, à une procédure de médiation conventionnelle ou à tout autre mode alternatif de règlement des différends.

Il peut notamment avoir recours gratuitement au Médiateur de la Consommation suivant.

Ce dispositif de médiation peut être joint par voie postale

BAYONNE MEDIATION – 32 Rue de hameau – 64200 BIARRITZ

Ou par téléphone :0679598338

Site web : www.bayonne-mediation.com

ARTICLE 15 - INFORMATION PRECONTRACTUELLE - ACCEPTATION DU CLIENT

Le Client reconnaît avoir eu communication, préalablement à la passation de sa Commande, d'une manière lisible et compréhensible, des présentes Conditions Générales de Vente et de toutes les informations et renseignements visés aux articles L 111-1 à L111-7 du code de la consommation, outre les informations requises en application de l'arrêté du 22 octobre 2008 relatif à l'information préalable du consommateur sur les caractéristiques des hébergements locatifs en hôtellerie de plein air et en particulier :

- les caractéristiques essentielles des Services, compte tenu du support de communication utilisé et des Services concernés ;
- le prix des Services et des frais annexes ;
- les informations relatives à l'identité du Prestataire, à ses coordonnées postales, téléphoniques et électroniques, et à ses activités, si elles ne ressortent pas du contexte ;
- les informations relatives aux garanties légales et contractuelles et à leurs modalités de mise en œuvre ; les fonctionnalités du contenu numérique et, le cas échéant, à son interopérabilité ;
- la possibilité de recourir à une médiation conventionnelle en cas de litige ;
- les informations relatives, aux modalités de résiliation et autres conditions contractuelles importantes.

Le fait pour une personne physique (ou morale), de commander sur le site Internet www.lapelonie.com emporte adhésion et acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente, ce qui est expressément reconnu par le Client, qui renonce, notamment, à se prévaloir de tout document contradictoire, qui serait inopposable au Prestataire.